

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00262

Numéro SIREN : 379 622 160

Nom ou dénomination : 3M Bricolage et Bâtiment

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt 7019

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/7019

Déposant :

Nom/dénomination : 3M Bricolage et Bâtiment

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 379 622 160

N° gestion : 2001 B 00262

Désignation de l'entreprise : Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENT

Adresse de l'entreprise : 65 Rue de Chambourg 01100 Oyonnax

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

le 26-06-2019

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 3 7 9 6 2 2 1 6 0 0 0 0 2 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le. 31/12/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 979 108	589 199	1 389 909
	Fonds commercial (I)	AH	14 785 334		14 785 334
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	5 109 049	1 581 166	3 527 883
	Constructions	AP	13 944 305	12 312 059	1 632 246
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 957 921	7 605 578	1 352 343
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 732 202	2 554 061	178 141
	Immobilisations en cours	AV	2 142 955		2 142 955
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	7 122		7 122
TOTAL (II)		BJ	49 657 995	24 642 063	25 015 933
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	4 431 271	992 982	3 438 289
	En cours de production de biens	BN	157 197		157 197
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR	3 578 999	344 968	3 234 031
	Marchandises	BT	7 257 433	655 027	6 602 406
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 266 297		1 266 297
	CRÉANCES	BX	18 061 350	777 452	17 283 898
	Autres créances (3)	BZ	9 247 501	101 245	9 146 256
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	CD			
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE			
	Disponibilités	CF	2 792 892		2 792 892
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	113 539		113 539
	TOTAL (III)	CJ	46 906 479	2 871 674	44 034 805
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	96 564 474	27 513 737	69 050 738
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Société 3M.BRICOLAGE ET BATIMENT		N°		Néant ☐	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 379 312...)	DA	1 379 312				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	32 694 106				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐	DC					
	Réserve légale (3)	DD	137 932				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐	DG	13 174 012				
	Report à nouveau	DH	(7 894 682)				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 715 747)				
	Subventions d'investissement	DJ					
Provisions réglementées *	DK	1 503 869					
TOTAL (I)			DL	38 278 801			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ	1 637 453				
TOTAL (III)			DR	1 637 453			
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐	DV	191 498				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 430 835				
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 106 261				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	339 263				
	Autres dettes	EA	3 066 627				
Compte régld.	EB						
TOTAL (IV)			EC	29 134 484			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	69 050 738			
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC ID IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG					
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de Banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : **Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENT**Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	48 110 420	FB	625 691	FC	48 736 110
	Production vendue	biens *	FD	34 187 349	FE	3 298 292	FF	37 485 641
		services *	FG	123 059	FH	15 625	FI	138 684
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	82 420 828	FK	3 939 608	FL	86 360 436
	Production stockée *						FM	(594 990)
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	1 113 886
	Autres produits (1) (11)						PQ	3 909
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	86 883 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	20 754 704
	Variation de stock (marchandises) *						FT	(2 091 358)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	15 656 854
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	1 387 791
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	31 287 233
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 897 426
	Salaires et traitements *						FY	10 444 201
	Charges sociales (10)						FZ	4 823 195
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 559 674
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	9 227
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	87 588 705
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(705 464)	
Opérations en ordinaire	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	62 001
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	10 573
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	72 574
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	58 945
	Différences négatives de change						GS	47 940
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	106 885
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34 311)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(739 775)	

RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2052. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise: Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENT		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	131 423	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	219 480	
	Réprises sur provisions et transferts de charges	HC	722 572	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 073 475	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 009 380	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	358 535	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 720 821	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 088 735	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 015 260)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	(39 288)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	88 029 290	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	90 745 037	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	(2 715 747)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	11 360
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IQ	131 129
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	87 825	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	149 442	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(15) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe :	Exercice N			
Cf. Annexe :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
Cf. Annexe	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXES

[illegible]

THESE PAPERS

3M Bricolage et Bâtiment

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
3M Bricolage et Bâtiment
65 rue de Chambourg
Parc Industriel Ouest Veyziat
01100 OYONNAX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3M Bricolage et Bâtiment relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloché

EUR		31/12/18			31/12/17
		Brut	Amort., Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 979 108	589 199	1 389 909	1 393 474
	Fonds commercial	6 741 541		6 741 541	6 741 541
	Autres immobilisations incorporelles	8 043 792		8 043 792	8 043 792
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	Terrains	4 663 595	2 923 504	1 740 090	1 740 090
	Constructions	14 389 759	10 969 721	3 420 039	5 376 376
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 957 921	7 605 578	1 352 343	1 745 119
	Autres immobilisations corporelles	2 732 202	2 554 061	178 141	342 464
	Immobilisations en cours	2 142 955		2 142 955	537 344
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	TIAP				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 122		7 122	7 122
	TOTAL I	49 657 996	24 642 063	25 015 933	25 927 322
Stocks	Matières premières, approvisionnements	4 431 271	992 982	3 438 289	5 239 022
	En cours de production (biens et services)	157 197		157 197	110 357
	Produits intermédiaires et finis	3 578 999	344 968	3 234 031	3 982 607
	Marchandises	7 257 433	655 027	6 602 406	4 867 408
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 266 297		1 266 297	1 190 557
Créances	Clients et comptes rattachés	18 061 350	777 452	17 283 898	22 462 824
	Autres créances	9 247 501	101 245	9 146 256	12 782 004
	Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	2 792 892		2 792 892	935 323
régularisation	Charges constatées d'avance	113 539		113 539	131 237
	TOTAL II	46 906 479	2 871 674	44 034 805	51 701 339
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	96 564 475	27 513 737	69 050 738	77 628 661

EUR			31/12/18	31/12/17
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	DA	1 379 312	1 379 312
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB	32 694 106	32 694 106
	Ecart de réévaluation	DC		
	Ecart d'équivalence	DCa		
	Réserve légale	DD	137 932	137 932
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées	DF		
	Autres réserves	DG	13 174 012	13 174 012
	Report à nouveau	DH	(7 894 682)	
	Résultat de l'exercice		(2 715 747)	(7 894 682)
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK	1 503 869	1 485 596
	TOTAL I		38 278 801	40 976 275
Autres fonds	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL II			
Prov. pour	Provisions pour risques	DP		24 000
	Provisions pour charges	DQ	1 637 453	2 124 103
	TOTAL III		1 637 453	2 148 103
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV	191 498	191 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 430 835	18 896 010
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 106 261	10 296 802
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	339 263	508 202
	Autres dettes	EA	3 066 627	4 611 772
Com	Produits constatés d'avance	EB		
	TOTAL IV		29 134 484	34 504 282
	Ecart de conversion passif (V)	ED		
	TOTAL (I+ II + III + IV+V)		69 050 738	77 628 661

EUR		31/12/18	31/12/17	Var.	%		
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		48 736 110	40 499 446	8 236 664	20,3%	
	Production vendue (biens et services)		37 624 326	56 446 219	(18 821 893)	-33,3%	
	Chiffre d'affaires net		86 360 436	96 945 665	(10 585 229)	-11%	
	Production stockée		(594 990)	243 463	(838 453)	-344,4%	
	Production immobilisée						
	Subvention d'exploitation						
	Reprises sur amort. & prov., transfert de charges		1 113 886	1 411 441	(297 555)	-21,1%	
	Autres produits		3 909	457	3 452	755,2%	
Total des produits d'exploitation		86 883 241	98 601 026	(11 717 785)	-12%		
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		20 754 704	17 392 608	3 362 096	19,3%	
	Variations de stocks (marchandises)		(2 091 358)	(1 196 067)	(895 291)	74,9%	
	Achats de matières premières et autres appro.		15 656 854	23 508 664	(7 851 810)	-33,4%	
	Variation de stock (mat. premières & autres appro.)		1 387 791	(336 778)	1 724 569	-512,1%	
	Autres achats et charges externes		31 287 233	33 741 934	(2 454 701)	-7,3%	
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 897 426	1 951 773	(54 347)	-2,8%	
	Salaires et traitements		10 444 201	17 494 321	(7 050 120)	-40,3%	
	Charges sociales		4 823 195	6 122 169	(1 298 974)	-21,2%	
	Dotations exploitation	Dot. Amortissements sur immobilisations		1 559 674	1 633 063	(73 389)	-4,5%
		Dot. Provisions sur immobilisations					
		Dot. Provisions sur actif circulant		1 859 756	1 209 713	650 043	53,7%
		Dot. Prov. pour risques et charges d'exp.					
Autres charges		9 227	93 403	(84 176)	-90,1%		
Total des charges d'exploitation		87 588 705	101 614 803	(14 026 098)	-13,8%		
Résultat d'exploitation		(705 464)	(3 013 777)	2 308 313	-76,6%		
Op. en com	Bénéfice attribué ou perte transférée						
	Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers	Produits financiers de participations						
	Pdts des autres val. mob. et créances de l'actif immo.						
	Autres intérêts et produits assimilés		62 001	56 923	5 078	8,9%	
	Reprises sur provision & transfert de charges						
	Différences positives de change		10 573	30 475	(19 902)	-65,3%	
	Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers		72 574	87 399	(14 825)	-17,0%		
Charges financières	Dotation financière aux amortissements et provisions						
	Intérêts et charges assimilées		58 945	57 893	1 052	1,8%	
	Différence négative de change		47 940	11 988	35 952	299,9%	
	Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières		106 885	69 880	37 005	53,0%		
Résultat financier		(34 311)	17 518	(51 829)	-295,9%		
Résultat courant avant impôt		(739 775)	(2 996 258)	2 256 483	-75,3%		
Produits exceptionne	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		131 423	36 179	95 244	263,3%	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		219 480		219 480		
	Reprise sur provisions et transferts de charge		722 572	114 554	608 018	530,8%	
	Total des produits exceptionnels		1 073 475	150 733	922 742	612,2%	
Charges exceptionne	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 009 380	873 693	135 687	15,5%	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		358 535		358 535		
	Dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions		1 720 821	4 272 715	(2 551 894)	-59,7%	
	Total des charges exceptionnelles		3 088 736	5 146 408	(2 057 672)	-40,0%	
Résultat exceptionnel		(2 015 261)	(4 995 675)	2 980 414	-59,7%		
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise							
Impôts sur les bénéfices		(39 288)	(97 251)	57 963	-59,6%		
Total des produits		88 029 290	98 839 158	(10 809 868)	-10,9%		
Total des charges		90 745 037	106 733 840	(15 988 803)	-15,0%		
BENEFICE (PERTE)		(2 715 747)	(7 894 682)	5 178 935	-65,6%		

SOCIETE 3M BRICOLAGE ET BATIMENT

65 Rue de Chambourg
Parc Industriel Ouest VEYZIAT
01100 OYONNAX

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018



I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

La société GPI, renommée 3M Bricolage et Bâtiment depuis le 1^{er} janvier 2014, est une société par actions simplifiée, domiciliée 65 Rue de Chambourg - Parc Industriel Ouest VEYZIAT - 01100 OYONNAX.

Elle est immatriculée au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 379 622 160.

La société a été intégrée fiscalement au Groupe 3M à compter du 1^{er} janvier 2012. Il s'agit du 6^{ème} exercice complet après que la société ait été acquise le 3 octobre 2011 par la société 3M France, dont le siège est situé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex.

Les sociétés Dinac et Plasto Adhésifs ont été absorbées au 1^{er} janvier 2014 par la société 3M Bricolage et Bâtiment.

Les éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées ont été transcrits dans la comptabilité de la société absorbante sur la base de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2013. Le boni de fusion sur Dinac s'élève à 15 564 547 €. Le mali de fusion sur Plasto Adhésifs se monte à 3 272 691 €.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Le 25 avril 2017, un projet de réorganisation des activités industrielles et logistiques des sites de Veyziat et Longvic de 3M Bricolage et Bâtiment a été annoncé.

Un plan de sauvegarde de l'emploi a été soumis aux partenaires sociaux puis validé par la Direccte en novembre 2017.

La cessation des activités de production des sites de Longvic et Veyziat programmée sur 2018 a bien eu lieu.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels édictées par le Plan Comptable Général et l'ANC n°2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

La société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthode comptable devant être comptabilisé selon les dispositions de l'article 122-2 du PCG. Depuis l'adoption des nouvelles règles à compter du 1^{er} janvier 2017, les résultats de change des créances et des dettes commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation. Aucune information pro forma n'est requise dans la mesure où l'impact du changement de méthode n'est pas significatif.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, y compris frais accessoires et hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Une dépréciation des fonds de commerce est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur des fonds de commerce au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage des fonds de commerce a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec la valeur d'entreprise estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

En 2016, le règlement ANC 2015-06 a modifié les règles applicables au traitement comptable du mali technique. Celui ci doit désormais faire l'objet d'une affectation comptable au bilan, dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs. Afin de se conformer à ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016, la société 3M Bricolage et Bâtiment a procédé à l'analyse des mali technique, résultant des fusions avec les sociétés Pastor, Favotex et Plasto Adhésifs. Cette analyse a conclu que ces mali technique sont des éléments de fonds commercial, et ont donc été affecté dans les actifs incorporels non amortissables.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste "amortissements dérogatoires".

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

- construction structure (linéaire)	30 ans
- construction agencements et aménagements (linéaire)	10 ans
- matériel et outillage (linéaire + dégressif)	3 à 15 ans
- installations générales (linéaire + dégressif)	5 à 10 ans
- matériel de transport (linéaire)	4 ans
- matériel de bureau (linéaire + dégressif)	2 à 5 ans
- mobilier de bureau (linéaire)	8 à 10 ans
- matériel informatique	3 ans

2.4 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Recherche et développement.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.6 Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode FIFO.

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.8 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9 Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat / commande.

2.10 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan ». Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds n'est pas provisionnée et fait l'objet d'une information en « Engagements hors bilan ».

2.11 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Voir le commentaires en note « 2.1 principes comptables » sur le changement de méthode comptable.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- marques pour une valeur brute de 1 555 K€ au 31/12/18 (idem au 31/12/17),
- logiciels pour une valeur brute de 425 K€ au 31/12/18 (contre 427 K€ au 31/12/17) liée aux sorties de l'année,
- fonds de commerce pour une valeur brute de 6 742 K€ au 31/12/18 (idem au 31/12/17),
- mali de fusion ERELS pour une valeur brute de 2 635 K€ au 31/12/18 (inchangé),
- mali de fusion PASTOR pour une valeur brute de 495 K€ au 31/12/18 (inchangé),
- mali de fusion FAVOTEX pour une valeur brute de 1 641 K€ au 31/12/18 (inchangé),
- mali de fusion PLASTO ADHESIFS pour une valeur brute de 3 273 K€ au 31/12/18 (inchangé).

La société n'a cédé aucune immobilisation incorporelle sur l'exercice.

La dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles s'élève à 3.6 K€ sur 2018 (contre 5 K€ sur 2017).

Conformément au règlement ANC 2015-06 (confère 2.2), les malis techniques de fusion ont été affectés comptablement autres immobilisations incorporelles.

Le fond de commerce ne fait l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où aucun élément, à ce jour, n'est susceptible de remettre en question sa valeur comptable, compte tenu d'une évolution favorable de l'activité concernée.

3.2 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 857 K€, correspondant essentiellement à des investissements sur terrains et ensemble immobilier pour 447 K€, à des installations techniques, matériels et outillages industriels pour 410 K€.

Le poste « immobilisations en cours » intégrant des investissements sur l'exercice 2018 pour 1 606 K€ (sur l'ensemble immobilier, les agencements et les matériels et outillages industriels).

La dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles s'élève à 1 556 K€ sur 2018 (contre 1 628 K€ sur 2017).

La société a cédé des immobilisations corporelles sur l'exercice pour un montant de 219 k€ et procédé à des mises au rebut pour un montant brut de 5 433 k€.

Par ailleurs, suite au plan de sauvegarde de l'emploi, un amortissement accéléré a été constaté pour 1 595 K€ sur les immobilisations de l'activité cédée.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées uniquement de dépôts et cautionnements à hauteur de 7 K€.

3.4 Stocks

La dépréciation des stocks s'élève à 1 993 K€ au 31 décembre 2018 (1 114 K€ au 31 décembre 2017). Cette variation est la conséquence de la gestion du portefeuille produits avec l'arrêt programmé de certaines gammes de produits notamment suite à la réorganisation.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

La dépréciation des créances douteuses s'élève à 777 K€ au 31 décembre 2018 (726 K€ au 31 décembre 2017). Cette variation s'explique par de nouvelles créances douteuses en lien avec la conjoncture économique.

3.6 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2018, les « autres créances », d'un montant total de 9 146K€ (contre 12 883 K€ au 31 décembre 2017), sont composées de créances fiscales et sociales, de comptes courants avec des sociétés du Groupe et de débiteurs divers pour un montant de 2 566 K€, 6 429 K€ et 151 K€ respectivement (contre 3 118 K€, 9 555 K€ et 210 K€ au 31 décembre 2017).

3.7 Capital social

Le capital social s'élève à 1 379 312 € et se compose de 86 207 actions au nominal de 16 € chacune, détenues à hauteur de 100 % par la société 3M France, dont le siège est situé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex.

Il n'y a pas eu de modification du capital en cours d'exercice.

3.8 Capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2017	40 976
Dividendes distribués	- 0
Provisions réglementées	+ 19
Perte de l'exercice	- 2 716
Capitaux propres au 31 décembre 2018	38 279

Provisions pour risques et charges

(en K€)	31 décembre 2017	Dotation de l'exercice	Utilisation	Reprise sans objet	31 décembre 2018
Provision pour litiges	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provision pour risque	2 148	-	487	24	1 637
Total	2 148	-	487	24	1 637

Le solde des autres provision pour risque (1 637 K€) concerne les provisions liées au plan de sauvegarde de l'emploi.

3.9 Provisions réglementées

(en K€)	31 décembre 2016	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31 décembre 2017
Amortissements dérogatoires	1 486	125	107	1 504
Provision pour hausse des prix	-	-	-	-
Total	1 486	125	107	1 504

3.11 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an à l'exception d'un montant total de 188 K€ relatif aux dettes financières diverses. Celles-ci sont à plus d'un an et 5 ans au plus.

Au 31 décembre 2018, les autres dettes sont composées de clients créditeurs, d'avoirs à établir aux clients et de créditeurs divers s'élevant respectivement à 833 K€, 2 156 K€ et 78 K€ (contre 1 576 K€, 2 958 K€ et 78 K€ au 31 décembre 2017).

3.12 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

(en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Personnel	164	157
Etat	75	115
Autres créances	437	153
Total	676	425

3.13 Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

(en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 829	10 073
Dettes fiscales et sociales	6 501	8 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 156	2 958
Total	18 486	21 364

Les dettes fiscales et sociales intègrent le solde des charges à payer relative au plan de sauvegarde de l'emploi.

3.14 Produits et charges constatés d'avance

Charges constatées d'avance (en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Charges d'exploitation	113	131
Total	113	131

Produits constatés d'avance (en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Produits d'exploitation	0	0
Total	0	0

3.15 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Clients et comptes rattachés	625	842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-5 142	-4 907
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Autres créances (Comptes courants)	6 372	9 454
Créances / (dettes) nettes	1 855	5 389

Les comptes courants sont classés en "Emprunts et dettes financières divers" lorsqu'ils sont créditeurs et en "Autres Créances" lorsqu'ils sont débiteurs.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2018	2017	Variation
France	82 421	91 836	-10.25 %
Etranger	3 940	5 110	-22.90 %
Total	86 360	96 946	-10.91%

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	2018	2017
Ventes	2 460	3 475
Achats	11 958	13 403
Autres achats et charges externes	3 027	3 468
Autres charges	0	0
Produits financiers	0	0
Charges financières	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

4.3 Transfert de charges

(en K€)	2018	2017
Avantages en nature	115	155
Remboursement assurance	30	240
Remboursement frais de formation	3	73
Remboursement indemnités journalières	0	0
Remboursement divers	1	134
Total	149	602

4.4 Produits et charges financiers

(en K€)	2018	2017
Escomptes obtenus	62	55
Escomptes accordés	-58	-58
Intérêts sur financement entreprises liées	0	0
Résultat de change	-38	18
Autres produits / (charges) financiers	0	2
Produit net (charge)	-34	17

4.5 Résultat exceptionnel

(en K€)	2018	2017
Pénalités diverses (clients, amendes et impôts)	-921	-874
Charges sur exercices antérieurs	-88	0
Variation des provisions réglementées	18	- 51
Variation provisions pour risques charges (hors litige commercial et salarial)		0
Produits sur exercices antérieurs	113	0
Amortissements exceptionnels immobilisations	-1 595	-2 059
Coût net des litiges salariaux et PSE	452	-2 048
Produits exceptionnels	6	36
Produit net (charge)	-2 015	-4 996

4.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en €)	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-739 775	-10 550
Résultat exceptionnel	-2 015 260	-28 738
Résultat comptable (hors participation)	-2 715 747	-39 288

4.7 Suivi du crédit d'impôt compétitivité des entreprises

L'article 244 quater C du Code Général des Impôts prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (BOI-BIC-RICI-10-150-30-20 n° 220, 4 mars 2013).

La société 3M Bricolage et Bâtiment a bénéficié au titre de l'exercice fiscal clos au 31 décembre 2018 du CICE pour un montant de 338 754 €. Celui-ci est comptabilisé en charges sociales.

4.8 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement fiscal futur de 328 K€ calculé au taux de 33,33 % pour l'exercice 2018.

Accroissements et allègements dette future d'impôt (en €)	31/12/18
(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 531-2/20, Art. 532-11 et Art. 532-12)	
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	1 503 869
- provisions pour hausse des prix	0
- Autres dispositions fiscales (plus values de fusion)	0
- écart conversion actif	0
Total des accroissements	1 503 869
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	0
- Provision perte de change	0
Autres :	
- contribution sociale de solidarité	94 655
- provision amortissement accéléré non déductible	1 595 125
- provision frais de dépollution (PSE)	0
Total des allègements	1 689 780
Allègements fiscal futur	185 911

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société 3M St PAUL (USA).

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Néant.

Retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite répondent aux exigences de la norme FAS 87(US) conforme à la recommandation ANC n°2013-02 et s'élèvent à 3 560 K€ au 31 décembre 2018 (3 347 K€ au 31 décembre 2017) et sont couverts par le fonds constitué à cet effet à hauteur de 318 K€.

Les hypothèses retenues pour estimer l'engagement au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 2,00 %
- Taux d'actualisation : 1,60 %
- Taux d'augmentation des salaires annuels : +2 %
- Taux de charges sociales : 47,00 % non cadre – 51% cadre
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour tous
- Convention collective de la plasturgie et vendeurs, représentants, placiers.

Les tables utilisées concernant les taux de mortalité sont celles de TG HF 2005.

Les hypothèses de turn-over sont les suivantes pour l'exercice 2018 :

Age	Cadres	VRP	Non cadres
Avant 30 ans	2,1 %	2,1 %	3,5 %
De 30 à 39 ans	2,5 %	2,5 %	2,4 %
De 40 à 49 ans	1,4 %	1,4 %	0,4 %
A partir de 50 ans	0,1 %	0,1 %	0,0 %

Le principe retenu pour la valorisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire avec application des charges sociales afférentes.

Autres engagements financiers

La société n'a aucun autre engagement donné ou reçu au 31 décembre 2018.

5.3 Effectifs moyens suivant classification CCN Plasturgie

-	Cadres	50
-	Assimilés cadres	30
-	Non cadres	198
-	VRP	<u>15</u>
	Total	293

5.4 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

3M BRICOLAGE ET BATIMENT
Société par actions simplifiée au capital de 1.379.312 euros
Siège social : 65, rue de Chambourg – Parc Industriel Ouest – Veyziat
01117 Oyonnax
379 622 160 R.C.S. Bourg-en-Bresse

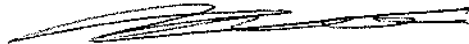
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 26 JUIN 2019**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2018

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit la somme de (2.715.747,25) euros, en totalité au compte « report à nouveau » dont le solde est porté de (7.894.682,07) euros à (10.610.429,32) euros.

L'Associé unique prend acte que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents, à l'exception d'un montant de 10.000.012 euros lors des décisions de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.



Pour copie certifiée conforme
Le Président